

Compte-rendu des CTL du 04 juillet et 12 juillet 2022 Création d'un SDIF



Le Comité technique Local (CTL) de la Charente s'est réuni le 4 juillet 2022 pour débattre de la création d'un Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF), en première convocation.

Suite à un vote unanimement « contre » le projet de la direction, le CTL s'est de nouveau réuni le 12 juillet dernier, en seconde convocation.

Les plus attentifs d'entre vous ainsi que celles et ceux que le sujet concerne directement se demanderont sûrement « *mais vous n'en avez pas débattu lors du CTL du 31 mars dernier ? Ainsi qu'en juin 2021 ?* »

La réponse est oui, aux deux questions. En effet, l'aboutissement de ce projet, porté par la direction et hors NRP, s'est fait dans la douleur... Les premiers échanges, groupes de travail, audioconférences et autres présentations en instance ont commencé il y a 18 mois maintenant mais entre les projets mal ficelés, les incohérences, l'oubli de « détails » qui n'en sont pas, ce n'est qu'en juillet 2022 que la direction a pu mener à son terme le processus de création d'un SDIF.

Un petit exemple, en passant, pour illustrer cette introduction : Suite à un vote défavorable des 3 OS le 31 mars dernier et selon le règlement intérieur (RI) des CTL, la direction se devait de reconvoquer les OS selon des délais précis. La direction ayant mal interprété ce RI (laissons-leur le bénéfice du doute) et les délais de reconvoquection n'ayant pas été respecté, le processus de consultation des représentants du personnel a donc dû être repris de zéro. Voilà pourquoi le CTL s'est réuni les 4 et 12 juillet en première et seconde convocations...

Un second exemple, pour la route ? Nous vous en ferons grâce, maintenant place au compte-rendu :

Création d'un SDIF au 1^{er} septembre 2022

Ce sujet a donc déjà été longuement débattu le 31 mars dernier (et en juin 2021) et aucun document nouveau n'a été présenté aux OS pour ce CTL.

Pour vous rafraîchir la mémoire et avoir toutes les précisions techniques et organisationnelles, vous pouvez retrouver la déclaration liminaire et le compte-rendu du CTL du 31 mars [**en suivant ce lien**](#)

À tout seigneur, tout honneur, nous tenons à souligner l'intervention de l'expert convoqué par la CGT qui a su porter la parole et les inquiétudes de tous les collègues travaillant dans la sphère foncière mais aussi apporter des éclairages techniques et « politiques ». Nous vous livrons pêle-mêle les principaux éléments issus des débats :

Les emplois :

Pour mémoire, le SDIF sera composé de l'actuel PTGC, du PELP et des missions foncières aujourd'hui intégrées aux SIP et à leurs antennes.

L'encadrement du SDIF, toutes missions confondues, sera composé d'un IDIV chef de service et de 4 A (1 sur les missions du PELP, 3 sur les missions cadastrales, dont un sera basé à Cognac).

Le service en charge de la mission foncière (missions actuellement remplies par les cellules foncières des SIP) sera composé de 14 agents et agentes, répartis ainsi : 9 à Soyaux et 5 à l'antenne pérenne de Cognac. En raison d'un surnombre à Soyaux, la répartition pour l'année à venir sera de 10 agents à Soyaux et 4 à Cognac.

La direction a par ailleurs confirmé que les deux agents techniques détachés sur les missions foncières et cadastrales le resteront.

Se pose la question des départs à la retraite pour les missions cadastrales : d'ici 2 ans, il ne restera plus que 2 géomètres. La direction a conscience du problème, a signalé la situation à la DG et fait le nécessaire auprès de celle-ci, par l'intermédiaire de la délégation interrégionale.

Les impacts du projet « Foncier Innovant » : L'objectif affiché de cet « outil » est d'utiliser des algorithmes modélisés par Google pour croiser photos aériennes et données fiscales et ainsi, selon la DG, améliorer la qualité du plan et les rentrées fiscales. Comme tout projet de modernisation dans la fonction publique, celui-ci s'accompagne de son lot substantiel de suppression d'emplois au niveau national : 300 suppressions réparties sur les années 2020, 2021 et 2022 sont annoncées.

Vous trouverez un certain nombre d'articles traitant de ce sujet sur notre site national [en cliquant ici](#) (pensez à vous connecter pour accéder aux contenus)

Enfin, il nous a été confirmé que la mise à jour du plan sera effectuée au vu des photos aériennes mais qu'il restera une proportion de levés au niveau du terrain.

La taxe d'urbanisme : Le transfert de la mission de liquidation de cette taxe du ministère de la Transition Écologique (MTE) vers la DGFIP s'accompagne d'un certain nombre d'emplois.

Il apparaît que 61 % des agents du MTE ne souhaitent pas rejoindre notre administration. Le manque d'attractivité de la DGFIP est manifeste !

Le transfert se fera le 1^{er} septembre prochain et les premiers dossiers à gérer arriveront en septembre 2023 (modification au passage des règles d'exigibilité de la taxe). En effet et en moyenne, la déclaration de fin de travaux intervient dans un délai de un an : la taxe sera dorénavant exigible lors de ce dépôt, et non plus selon un délai après l'accord du permis de construire.

L'arrivée des collègues chargés de la mission en Charente se fera en 2 temps : 1 agent en 2023 et un agent en 2024.

Les agent-es seront formé-es dans le dernier quadrimestre de cette année et des renforts ponctuels pourront être mobilisés.

Nous avons réitéré nos interrogations et inquiétudes quant à l'arrivée de cette mission au 1^{er} septembre 2022, sans effectif ni connaissances. Comment renseigner les usagers, qui seront les interlocuteurs, quelle répartition de l'accueil entre le SDIF et les agent-es du MTE, en charge de l'apurement des stocks des dossiers de permis de construire accordés jusqu'au 31 août : autant de questions restées encore sans réponse...

GMBI : les agents ont de nombreuses interrogations sur la charge de travail avec Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI) : Le retour des départements expérimentateurs fait état d'un nombre d'anomalies considérables...

Plus d'informations sur GMBI [en suivant ce lien](#) (connexion impérative pour accéder à l'article)

La conduite du projet : Les agent-es n'ont pas l'impression d'avoir été entendu-es lors des travaux préparatoires.

Un certain nombre de leurs interventions, inquiétudes ont été requalifiées en « points de vigilance », quel doux euphémisme !

Trois réunions ont été organisées en audioconférence, en période de ponts, vacances ou mercredi et cela a été mal ressenti par les collègues. Il est déjà difficile de s'exprimer face à sa hiérarchie et donc a fortiori face à la direction. L'audio ne permet aucun échange, aucune discussion mais seulement l'expression d'un point de vue sans contradiction. Nous en avons déjà fait l'amère expérience en instances !

Au final le ressenti général est que tout le monde est désabusé. Il existe un sentiment de grande démotivation générale...

Face à ce contexte d'anxiété des agent-es, le directeur a exprimé la volonté de perpétuer des réunions avec les agents, pour l'activité des taxes d'urbanisme notamment mais pas seulement.

L'ensemble des OS a voté « contre ce projet, en première et seconde convocation. Les arguments de ces votes sont les memes que pour le 31 mars (pour rappel le compte-rendu [est ici](#))

Questions diverses

La partie « Questions diverses » fut le gros morceau de ces CTL, tant le 4 que le 12 juillet. Vous trouverez ci-dessous les différents sujets abordés :

Bilan de compétences-formation PIX : Nous avons signifié à la direction que, sur le principe, la démarche n'est pas inintéressante. Mais la temporalité, son organisation, sont pour le moins mauvaises. Cette formation est longue, parfois complexe, les délais pour la faire poussent les agents à ne pas la faire sérieusement : moins de 3 semaines pour le 1er parcours, 10 jours pour le second. En pleine période de campagne IR, alors même que tous les services sont sous tensions...

Nous avons demandé et obtenu qu'un délai supplémentaire soit octroyé à chacun des 3 parcours et surtout qu'un vrai temps dédié soit accordé aux agents, dans un environnement calme et propice à les réaliser.

Ainsi les modules seront ouverts jusqu'au 29 août et le directeur a reconnu qu'il aurait été plus judicieux d'organiser des séances de formation collectives.

Nous vous rappelons à cette occasion que vous pouvez bénéficier d'une demi-journée de formation pour effectuer l'ensemble des modules.

Fond D'amélioration du Cadre de Vie au Travail (FACVT) : L'intégralité des fonds a été mis à disposition le 14 juin.

En ce qui concerne les espaces internes, la commande mobilière est validée.

Les gourdes sont d'ores et déjà commandées mais la commande ne se fera pas à l'UGAP, car il n'y a plus assez de stock. Il nous a été confirmé, au passage, que celles-ci ne comporteront aucun logo.

Les aménagements extérieurs sont encore à l'étude.

Casques audio des agents du CDC : Comme vous le savez, en raison de la pandémie de COVID, il nous est interdit d'utiliser les ventilateurs. Cela peut se concevoir aisément, même si leur utilisation serait la bienvenue en ces périodes de canicules (de plus en plus nombreuses... mais c'est un autre sujet)

Cependant, à notre grande surprise, nous avons appris qu'il avait été demandé à nos collègues du CSB de prêter leurs casques audio à nos collègues affectés au CDC, que dans le cadre de la formation initiale... En matière d'hygiène et de sécurité, on repassera ! La direction a pris acte de ce couac et rétabli la situation en fournissant des casques personnels aux agents du CDC.

Égalité professionnelle femmes/hommes : quand la Charente s'empare-t-elle du sujet ? : Nous avons posé la question telle quelle et les réponses apportées par le directeur sont les suivantes :

Un binôme de référent-es égalité professionnelle et diversité a été désigné : il s'agit d'Olivier Maitrot (responsable du pôle PPR) et Isabelle Guillemain (responsable MDRA).

Ces référents ont un rôle d'écoute, de conseil et d'orientation au bénéfice des agents et services sur les sujets liés à la lutte contre les discriminations, les violences sexuelles et les agissements sexistes. Ils peuvent être joints directement et sans formalisme particulier sur leur boîte mail ou par téléphone :

D'ici la fin de l'année, groupe de parole de volontaires (accompagnement, lutte contre auto censure ; travail sur harcèlement) sera mis en place et sera suivi par Michael Weispal (nouveau directeur adjoint à la DDFIP).

Nous ne pouvons que nous satisfaire de ces annonces mais resterons vigilants quant à la mise en place effective des annonces faites.

Arrivée des agent-es C stagiaires : En amont du CTL du 12 juillet, nous avons alerté par écrit le directeur sur la situation d'un certain nombre d'agents C stagiaires qui rencontrent des difficultés pour trouver un logement.

Suite à notre alerte, la direction a contacté par écrit l'ensemble de ces nouveaux arrivants : un certain nombre de collègues rencontraient toujours des difficultés pour se loger au 12 juillet.

La direction s'est engagée à faire tout ce qu'il lui est permis de faire pour apporter de l'aide à ces agent-es : relais auprès des agences immobilières pour appuyer les dossiers, prise de contact avec la gendarmerie et le RIMA (ces structures étant habituées à accueillir des personnels nombreux et à courte échéance), demande à l'ENFIP d'accorder une autorisation d'absence pour pouvoir effectuer des visites (oui, ici certaines agences ne font pas de visites le samedi...)

Nous saluons la prise de conscience de la direction ainsi que son volontarisme. Cependant, nous alertons sur ce sujet depuis de nombreuses semaines (mois ?), il est dommageable de ne s'en emparer qu'au dernier moment...

